

## **POLITIQUE DE GESTION DE CRISE**

Mars 2022

### **OBJECTIF**

Le conseil d'administration de Diving Plongeon Canada est conscient que les situations de crise peuvent se présenter à n'importe quel moment. Pour s'assurer que les crises soient bien gérées et qu'elles mènent à un minimum de conséquences négatives pour l'organisation, DPC s'efforcera à les résoudre en déclenchant des actions planifiées et en y répondant de manière appropriée.

### **DÉFINITIONS**

« Crise » signifie un ou plusieurs événements indésirables ou imprévus entraînant des bouleversements majeurs et de l'incertitude qui peuvent causer un dommage significatif à l'organisation ou aux participants individuels.

« ÉDC » signifie l'équipe de direction de crise de DPC

« PGC » signifie le plan de gestion de crise de DPC

« ÉIC » signifie l'équipe d'intervention en cas de crise de DPC

« DPC » signifie Diving Plongeon Canada

### **ÉQUIPE DE DIRECTION DE CRISE (ÉDC)**

#### **Composition**

DPC doit former une ÉDC qui sera composée du président, de la directrice en chef des opérations, du directeur technique en chef et d'un gestionnaire des communications de DPC. Un consultant en gestion de crise ainsi qu'un consultant juridique devront être identifiés et être prêts à intégrer l'ÉDC, si nécessaire.

Selon la nature et le lieu d'une crise donnée, l'ÉDC peut être appelée à assumer le rôle central dans une crise identifiée, devenant ainsi une équipe d'intervention en cas de crise (ÉIC), conformément aux dispositions du PGC.

#### Étendue des pouvoirs

L'ÉDC est autorisée à proposer d'utiliser des fonds d'urgence qui ne sont pas nécessairement prévus au budget opérationnel normal.

#### Responsabilités

L'ÉDC doit :

- 1) Périodiquement, inclure la détection de gestion de crise à l'ordre du jour du conseil d'administration.
- 2) Incorporer des activités de gestion de crise dans les plans et les priorités de DPC.
- 3) Incorporer des activités de gestion du risque dans la description de poste du gestionnaire des communications.
- 4) Collaborer avec le personnel pour discuter des domaines préoccupants identifiés.
- 5) Collaborer avec le personnel de DPC pour préparer le PGC (plan de gestion de crise)
- 6) Au besoin, rapidement prendre et mettre en œuvre des décisions pendant une crise

## ÉQUIPE D'INTERVENTION EN CAS DE CRISE (ÉIC)

L'objectif d'une ÉIC est de créer un groupe centralisé de personnes clés qui peuvent rapidement prendre et mettre en œuvre des décisions pendant une crise.

#### Composition

Pour chaque crise, l'ÉDC désignera une personne responsable qui devra agir en tant que personne-ressource et contact principal de l'ÉDC. Cette personne responsable identifiera au moins deux autres personnes disposées à s'impliquer activement dans la résolution de la crise et qui seront disponibles pour aider dans une situation de crise, si la personne responsable le juge nécessaire.

#### Étendue des pouvoirs

Avec intendance et de façon responsable sur le plan social et financier, l'ÉIC visera à résoudre rapidement la crise identifiée et à gérer ses effets.

#### Responsabilités

L'ÉIC doit :

- 1) Désigner une personne responsable
- 2) Identifier au moins deux (2) autres membres clés
- 3) Préciser les rôles et les responsabilités
- 4) Se référer au plan de gestion de crise (PGC)
- 5) Assurer une communication ouverte et transparente avec les parties intéressées
- 6) S'assurer qu'il y ait un suivi et qu'un rapport soit soumis tel que requis

## PLAN DE GESTION DE CRISE

DPC mettra en place un PGC qui :

- Indique les mesures possibles à prendre par l'ÉCI pour conserver la réputation et le prestige de l'organisme
- Procure un vue d'ensemble des rôles et responsabilités du personnel et des bénévoles en cas de crise
- Guide l'organisation afin de réduire les séquelles d'une crise
- Permet d'aider toute ÉIC à prendre des mesures rapides, pertinentes et adaptées à la situation

Le PGC doit inclure :

- les principes/la philosophie
- les mesures administratives
- les critères de sélection de la personne responsable et des membres de l'ÉIC
- des exemples de plan d'intervention d'urgence
- des plans de communication

## RENOUVELLEMENT

Le PGC sera examiné chaque année par le ou la gestionnaire des communications ou après toute crise qui a nécessité une intervention.

Cette politique doit être examinée tous les quatre (4) ans ou selon les besoins.